



21 septembre 2012

Fermeture éventuelle de la centrale Gentilly-2

Une décision « précipitée et prématurée », affirment les syndicats



Les représentants syndicaux des travailleurs d'Hydro-Québec ont dénoncé la décision de Pauline Marois de fermer la centrale nucléaire Gentilly-2, une décision qu'ils qualifient de « *précipitée et prématurée.* »

« *L'arrêt des activités de la centrale affectera plusieurs milliers de personnes de la région. Nous sommes surpris qu'une journée seulement après avoir formé son conseil des ministres, Pauline Marois décide de mettre la clé dans la porte* », a déclaré la présidente du SCFP-Québec, Lucie Levasseur, lors d'une conférence de presse vendredi matin. « *D'autant plus qu'en campagne électorale, Pauline Marois avait promis une consultation avec les syndicats et avec l'ensemble des acteurs économiques de la région, avant d'arrêter sa décision.* »

Question de sécurité

Le SCFP est d'avis que la centrale est plus sécuritaire en fonction que fermée. « *C'est justement ce type d'information qu'on n'a pas pu communiquer au nouveau gouvernement. La sécurité de la gestion des déchets nucléaires et la sécurité autour de la centrale est et demeurera une question sur laquelle on doit se pencher sérieusement. Nous n'éliminerons pas le site de Gentilly-2 par miracle demain. Il vaut mieux l'exploiter et ainsi garder un œil plus attentif dessus* », a déclaré Michel Bibeault, directeur québécois du SCFP et ancien employé d'Hydro-Québec.

« *La réfection de la centrale garantissait à la région un investissement estimé à plus de deux milliards de dollars. À la place, on parle de remplacer cet investissement par un fonds de 200 millions pour la diversification économique pour le Centre-du-Québec et la Mauricie. Va-t-il combler la perte d'activité économique liée à la fermeture de la central ? Poser la question, c'est y répondre. Les communautés seront forcément affectées* », a rappelé Ginette Paul, vice-présidente du SCFP-Québec et représentante du secteur Énergie. « *Nous avons l'impression que le Parti québécois tourne le dos à la région* », se désole la représentante syndicale.

« *On doit avoir un vrai débat sur la fermeture de cette centrale. Que ça prenne la forme d'une commission parlementaire ou d'une audience publique, le travail de consultation doit être fait correctement* », souligne Ginette Paul.

Plus de 800 personnes travaillent à la centrale nucléaire. Gentilly-2 est déterminante dans l'activité économique de la région.

« L'impact sera majeur sur l'économie de Bécancour, Nicolet et Trois-Rivières. La région va perdre des centaines d'emplois spécialisés. Ce moteur économique sera arrêté et le Québec va perdre un atout important dans la diversité de sa production énergétique », de conclure Lucie Levasseur.

Les syndicats d'Hydro-Québec affiliés au SFCP sont composés des quatre principales sections locales, soit le Syndicat des technologues d'Hydro-Québec (SCFP-957), le Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec (SCFP-1500), le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec (SCFP-2000) et le Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec (SCFP-4250). Ensemble, ils représentent presque 80% du personnel œuvrant à la société d'État.

Comptant plus de 111 000 membres au Québec, le SFCP représente quelque 17 880 membres dans le secteur énergie. Le SFCP est de plus présent dans les secteurs suivant : les affaires sociales, les communications, l'éducation, les sociétés d'État et organismes publics, les transports aérien et urbain, le secteur mixte, ainsi que les universités.

SOURCE : SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE - SFCP (FTQ)

Renseignements :

Lisa Djevahirdjian, Information SFCP, cell. 514 831-3815

ldjevahirdjian@scfp.qc.ca